Image not found or type unknown

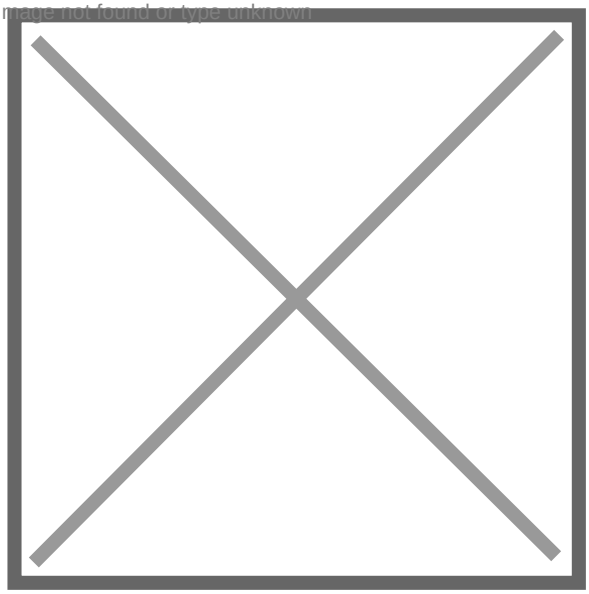

Licenciement economique ou amiable

Par **sylvie.81**, le **20/05/2020** à **08:31**

Bonjour
Mon conjoint a reçu un appel de son patron hier (après une altercation téléphonique qui date de la veille)
Lui informant qu il le licencié et qu'il devait choisir lui même si c était économique , à l amiable ou en guerre .
Quel licenssiment est le plus avantageux pour un salarié ?
Sachant qu'il a 4 ans et 1 mois d ancienneté et un salaire brut de 4300€ en moyenne .
Merci pour votre réponse

Par **morobar**, le **20/05/2020** à **09:12**

Bonjour,

[quote]
qu'il devait choisir lui même si c était économique , à l amiable ou en guerre .

[/quote]
* économique: c'est à l'initiative de l'employeur et à condition de pouvoir en démontrer la nécessité

* amiable: n'existe pas. C'est sensé signifier quon ne s'insulte pas ni qu'on ne se tape pas sur la figure pour être qualifié d'amiable.

Mais il existe la rupture conventionelle, pour se séparer d'un commun accpord, à condition

que l'employeur mette des sous sur la trable pour griasser les rouages.

A n'accep^ter que si le salarié désire lui aussi quitter l'entreprise tout en bén,éficiant des allocations de chomage.

* en guerre: la plupart des licenciements font l'objet d'une controverse entre l'employeur et le salarié qui n'est pas d'accord.

Bref c'est la situation générale.

Demander à l'employeur un message écrit de proposition, un mail ou une lettre remise en mains propres.

Comme il y aura refus, il faudra l'envoyer promener et lui laisser prendre l'initiative mais surtout ne jamais s'engager sans des écrits fermes entre les mains.

Par **Lag0**, le **20/05/2020** à **09:32**

[quote]
Lui informant qu il le licencié et qu’il devait choisir lui même si c était économique , à l amiable ou en guerre .

[/quote]
Bonjour,

C'est du grand n'importe quoi !

Un licenciement économique suppose déjà des raisons économiques (qui existent peut-être vu la conjonction) mais aussi une procédure bien précise. Le salarié n'a pas son mot à dire là dedans. Alors lui demander de choisir...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés